



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(é).....

autorise mon enfant

- a pratiquer le volley-ball au sein du Club, a suivre les entraînements, les compétitions, les stages ainsi que toutes les activités et de placements organisés par MARSEILLE VOLLEY durant toute la saison sportive **2024/2025**
- a prendre le goûter les jours de compétitions ou d'entraînements.

J'autorise le club (ou l'entraîneur) :

- a prendre les mesures médicales adéquates dans le cas d'un accident sportif ou de la circulation (dans le cas de non possibilité de communication avec la personne responsable).
- a présenter mon enfant aux sélections de départementales et régionales.
- a prendre des photos ou vidéos de mon enfant et de les diffuser dans le journal LA PROVENCE ou dans toutes publications papiers ou internet.
- a faire évoluer mon enfant dans une catégorie d'âge supérieure (soumis à autorisation médicale).

J'autorise le transport de mon enfant par un tiers dans le cadre des activités de MARSEILLE VOLLEY 13.

Le club n'est pas responsable des licenciés en dehors des horaires d'entraînements et des matches.

Avant tout entraînement ou match, il est de votre responsabilité de vous assurer de la présence de l'entraîneur.

Toute attitude non conforme à l'éthique sportive, ou irrespectueuse et provocatrice, du licencié, ou de ses parents, envers toute personne présente, entraînera des sanctions, voire le renvoi du licencié.

Signature (Parents ou tuteur légal)

Précédée de la mention « lu et approuvé »